

Duyck (Clément), « Introduction à la deuxième partie », *Poétique de l'extase.* France, 1601-1675, p. 223-223

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-08134-0.p.0223

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

Le constat d'une marginalisation de l'extase dans des discours sur l'extase entre 1601 et 1675 doit maintenant être complété par l'analyse poétique de discours de l'extase à cette même période. Le changement de dénomination des corpus étudiés voudrait signaler le passage à une analyse poétique littéraire, c'est-à-dire menée sur le terrain des pratiques discursives du sens. Cette analyse ne consistera en effet pas à déterminer comme cela a été le cas jusqu'ici de façon principalement thématique la façon dont l'extase a été articulée à des pratiques non exclusivement langagières, mais ce que l'extase fait avec des discours, dans les conditions historiques énoncées dans la partie précédente. En d'autres termes, je travaillerai à exposer ce que l'on pourrait appeler une logique de l'extase, telle que l'inscription de l'extase dans un discours détermine certaines règles de son fonctionnement. Cette deuxième partie sera consacrée à la poétique narrative de l'extase. Le problème spécifique auquel cette poétique doit répondre est d'ordre temporel : la poétique narrative de l'extase vise à favoriser l'articulation de deux temporalités difficilement superposables l'une à l'autre, une temporalité historique et une temporalité providentielle. Ce problème sera abordé à travers deux cas, l'un de l'extase visionnaire mise au service d'un récit de sainteté dans la Vie de Thérèse d'Avila (chapitre « Récit d'extases et de sainteté dans la Vie de Thérèse d'Avila »), l'autre de l'extase invisible dans les Relations autobiographiques de Claudine Moine, qui prend le contrepied du cas précédent en refusant de mener à bien une semblable auto-hagiographie (chapitre « L'écriture de l'extase invisible et continue dans les Relations spirituelles de Claudine Moine »). Ces deux récits ne doivent pas être considérés comme représentatifs des innombrables biographies spirituelles qui s'écrivent durant la période, mais comme deux cas extrêmes illustrant cette tension, accentuée par leur narration autobiographique, entre l'itinéraire spirituel et l'existence historique. Ils renvoient aux deux configurations sémiologiques de l'extase mises en lumière dans les chapitres précédents, à savoir la sémiologie de l'excès de l'extase de suspension, et la sémiologie du défaut de l'extase invisible, envisagées en tant qu'elles sont investies dans une sémiotique narrative. Étudier l'un et l'autre récit doit donc permettre d'aborder les deux extrémités du spectre des modalités possibles de constitution narrative du sens de l'extase au XVII^e siècle.